DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton

de ROYAN

Commune

de ROYAN

8 1. 10 G Objet

EXONERATION DE LA TAXE SUR LES EPECTACLES ROC MOTO

> DATE DE CONVOCATION 17 Juillet 1981

> > DATE D'AFFICHAGE

17 Juillet 1981

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| en exercice | 27 |

Nombre de présents 17

Nombre de votants 23

Nombre de votaits

| Pour | 1 | |
|------|----|--|
| C | e: | |

Abstentions __

UNANIMITE

Délibération exécutoire en application de l'art. L. 121-31 du Code des Communes

MAIRIE DE ROYAN, le 26 NOV. 1981



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un

le vingt quatre juillet

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LIS, Maire

Etaient présents: MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUTET BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, TETARD, NAULIN, DUFEIL, MAURELLET, GUICHAOUA, BROTREAU, BERLAND, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés . MM. COLLE par M. LIS - M. BOISARD par M. MAURELLET MONTRON par M. BUJARD, M. PAPEAU par M.GUICHAOUA, PELLETIER par M. DUFEIL, Me TAP par M. CABAL.

Absents: MM. POUGET , POUMAILLOUX, VIAUD, BOULAN

Madame TACQUET

a été élu Secrétaire.

Lors de la réunion du 17 Juillet 1981, la commission municipale des finances a donné un avis favorable pour l'exonération de la taxe sur les spectacles en faveur du ROC MOTO,. Ce club organise une importante manifestation de MOTO-CROSS sur le terrain de LAMGLADE, les 15 et 16 Août 1981.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la demande faite par le Président du ROC-MOTO
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 17 Juillet 1981,

DECIDE I

- d'accorder au ROC ROTO l'exémération de la taxe sur les spectacles pour la manifestation de moto-Cross organisée sur le terrain de LANGLADE, les 15 et 16 Août 1981.

> Pait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé su Registre MH. les Membres présents.

> > POUR EXTRAIT CONFORME?

Lo Maire,

signé

Pierre LIS.